

# Le Chant de l'Herbetan

Profitons de ces belles journées ensoleillées pour faire des promenades en forêt, fouler les feuilles mortes et admirer les belles couleurs d'automne ...



## DEGREVEMENT EAU PERSONNES DE PLUS DE 80 ANS

La commune reconduit comme chaque année le dégrèvement de 50% sur la facture d'eau (année 2023) aux foyers composés de résidents permanents de plus de 80 ans qui sont à jour de leur règlement de facture.



## INFORMATIONS SUR LA ZONE DE REVITALISATION RURALE (ZRR)

La commune de Saint-Pierre-d'Entremont Isère est maintenue en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR). Le maintien de ce zonage ouvre droit à des exonérations fiscales et sociales afin de soutenir l'activité économique sur la commune.



## EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC DE MINUIT A 6H00 DU MATIN

Afin de diminuer la consommation d'énergie et de lutter contre la pollution lumineuse, une extinction de l'éclairage public sera mise en place dans les hameaux de minuit à 6h00 du matin. Nous vous informerons ultérieurement dès que nous aurons une date fixée.



## COURS DE SKI AU PLANOLET AVEC LE SKI CLUB DE MOIRANS

Le **Ski Club de Moirans (SCM)** ouvre ses portes aux amis de la Chartreuse. Après plus de 60 ans d'existence sur le secteur du Planolet, le club de Moirans vous propose de les rejoindre le samedi pour prendre des cours avec les enfants de Moirans.

De 4 à 50 ans, du débutant à la 3ème étoile, vous pourrez apprendre ou progresser en ski, encadrés par des moniteurs ESF de la station, des Brevets d'Etat et des Bénévoles.

**Les dates et tarifs 2024/25** seront disponibles après l'Assemblée Générale du SCM qui aura lieu le 08/11/2024 à Moirans. Le nombre d'adhérents sera limité à leur capacité d'encadrement.

### Informations pour les inscriptions au SCM :

**Le samedi 30 novembre 2024 de 10h00 à 12h00 au Chalet du SCM au Planolet**

(à côté du grand parking, 200m après la caisse de la station)

A apporter le jour des inscriptions :

- Assurance RC ou sportive qui couvre chaque adhérent,
- Possibilité de prendre sur place la licence FFS,
- Règlement par chèque et 1 photo d'identité,
- Connaître le niveau de ski de chaque enfant en cours,
- Une enveloppe timbrée à votre nom,
- Une adresse mail

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

Michel GACHON : 06 95 66 03 50 (Vice-président du SCM et membre du CA Nouvelles traces en Chartreuse)

Evelyne DUPIN : 06 31 22 57 99 (Vice-présidente du SCM)



## REPAS DES AINES

Comme chaque année, nous pensons à l'organisation des réjouissances pour nos aînés. Le repas convivial auquel nous tenons tous est prévu le **mercredi 18 décembre 2024 à midi au restaurant au Désert d'Entremont anciennement « Chez Dany » puis « L'auberge Dupraz »** (et non le 14 décembre comme indiqué dans le courrier que vous avez reçu).

Un colis de Noël sera offert pour les personnes ne pouvant y assister.

Si vous avez plus de 70 ans et que vous êtes résidents permanents de la commune, merci de vous faire connaître en mairie afin de mettre à jour notre listing avant le 15 novembre 2024.



## MODIFICATION ADRESSES EMAIL SECRETARIAT DE MAIRIE

**A partir du 1<sup>er</sup> décembre 2024**, pour contacter la mairie, vous devez écrire à :

[contact@saintpierredentremontisere.fr](mailto:contact@saintpierredentremontisere.fr) pour le secrétariat

[urbanisme@saintpierredentremontisere.fr](mailto:urbanisme@saintpierredentremontisere.fr) pour l'urbanisme



## CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies auront lieu à 9h45 à St Philibert, 10h15 à St Pierre d'Entremont Isère, 10h45 à St Pierre Savoie

## CIRCULATION ET UTILISATION DES CHEMINS RURAUX

### **Rappel aux bons usages !**

- Comme toutes les voies publiques, **toute circulation est soumise aux règles du code de la route, qu'il s'agisse de véhicules, de piétons, d'animaux isolés ou de troupeaux**. Le public doit en observer les prescriptions, et avec les mêmes sanctions que pour les autres voies. C'est ainsi que les animaux de trait, de charge ou de selle, les animaux isolés ou en troupeaux doivent avoir un conducteur. Les limitations de vitesse, de charge ou de gabarit y sont applicables dans les mêmes conditions. Les règles de priorité et de stationnement sont identiques. Dès lors les infractions et sanctions sont les mêmes (refus de priorité, excès de vitesse, divagation des animaux...)

- **La pose d'une clôture sur une servitude publique de passage**, surtout s'il s'agit du droit de passage des usagers de la voie, **est interdite** (la pose d'une clôture ne peut être autorisée que par le maire, si elle ne fait pas obstacle au passage). **Aucune clôture**, même temporaire ne peut y être établie pour empêcher le bétail de divaguer, voire de privatiser le lieu en pâture.

- L'article D 161-24 du code rural impose aux propriétaires riverains **l'obligation de couper les branches et racines qui avancent sur l'emprise du chemin** dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin, l'article s'applique clairement à tous les arbres, quel que soit leur dimension, donc essentiellement aux racines et aux branches à hauteur de véhicule. Pour ce qui concerne les arbres de haut jet, dont on peut supposer que les plus hautes branches ne gênent pas la commodité de passage, le problème ne se pose que pour la sécurité. Si les plus hautes branches constituent un risque (ex : chute avec le vent ou la neige, apparition de verglas...) la même obligation de les couper s'applique.



## RAPPEL CONSIGNES DE TRI

N'oubliez pas que les cartons d'emballage marron sont destinés à être déposés à la déchèterie et non dans les containers !

## FEU D'ARTIFICE - REPORT DE LA FETE NATIONALE

**Nous remercions toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de la soirée du 2 août !**



## FETE DE L'HOSPITALITE

En cette belle journée du 21 septembre dernier a eu lieu la fête de l'hospitalité, très réussie.

8 parrainages républicains ont eu lieu en présence de Wilfried Tissot, maire de St Pierre d'Entremont Savoie, et de Anne Lenfant, maire de Entremont Le Vieux, organisés par l'Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection (APARDAP) et Solidarité Entremonts et Peuples. Parrainages qui ont suscité beaucoup d'émotion.



## VOYAGE DES GAILURONS

Le groupe des Gailurons est parti du 3 au 8 octobre 2024 en voyage en Croatie, pour découvrir l'île de KRK, le Parc national des lacs et des cascades de Plitvice et l'île de Cres. Magnifique voyage avec ses découvertes et sa jovialité !

## DATES IMORTANTES

- **Samedi 16 novembre : Cross de sapeurs-pompiers** départemental à Entremont le Vieux. Ouvert au public à partir de la catégorie benjamin (12 ans). 1ères épreuves à partir de 13h00 et non 11h00 comme il a été annoncé.

- **Vendredi 6 décembre : Réunion publique « Montagne autrement 2030 » à 20h00** : Informations sur la réflexion engagée de l'avenir de l'espace station St Pierre de Chartreuse/Le Planolet. Lieu à définir.

- **Samedi 14 décembre : Marché de Noël à Entremont le Vieux de 11h00 à 17h00** organisé par le Groupement des paysans, artisans et créateurs de Chartreuse en coopération avec la SICA du Granier.

- **Samedi 21 décembre : Les festivités de Noël sur la Place du marché à St Pierre d'Entremont Isère** de 10h00 à 17h00

## NAISSANCES

**Maxine BONNET** est née le 7 juillet 2024 et fait le bonheur de son frère Justin et de ses parents Margaux et Antoine.

**Alexis REY** est né le 15 juillet 2024 à la grande joie de ses sœurs Elisa, Emily et Eloïse et de ses parents Stéphanie et Nicolas.

**Nino CLOITRE** né le 30 septembre 2024 fait la joie de son frère Maxime et de ses parents Mélissa et Thibault.

**Giulia HUREL** est née le 30 octobre 2024 et fait le bonheur de ses parents Charlotte et Timothée.

## MARIAGE

**Françoise ROZE et Dominique BUREAU** le 10 août 2024